Avantages fiscaux des dons

Taux de crédits d'impôts pour l'année 2024*

Dons	Crédit fédéral et provincial combiné
Sur les premiers 200 $	35 %
Excédents* de 200 $	53 %

*Pour les résidents du Québec, il y a un abattement fédéral de 16 % dont il faut tenir compte pour calculer le montant réel du crédit.

Maximum de 75 % du revenu net (fédéral) et maximum de 100 % du revenu net au Québec.

Le solde non utilisé dans une année peut être reporté sur les cinq(5) prochaines années.

*Source: Desjardins: Comment bien choisir sa cause?